n'était venu et que le véritable criminel était le fils de la victime. Ses vêtements tâchés de sang ne laissèrent bientôt plus aucun doute.

Le jeune assassin a été mis en état d'arrestation. Il a avoué son crime et l'a raconté dans tous ses détails sans trahir la moindre émotion.

Honnête récalcitrant. — On lit dans le *Nouvelliste* de Rouen :

« Une commune vote la construction d'une école. Le plan est approuvé et l'expropriation est prononcée contre un brave homme dont la maison gêne la future bâtisse scolaire.

» Ce n'est pas tout d'exproprier une maison, il faut encore en prendre possession ; or, c'est ce que M. *le maire de X... n'a pu faire encore*. En effet, le propriétaire qui est vieux, têtu de nature, et qui entend finir ses jours dans sa maison, a déclaré qu'il ne tolérerait pas qu'on s'introduisît *chez lui* : « J'ai là, a-t-il dit, deux pistolets et un couteau à pressoir, et j'escofie les premiers qui voudront forcer ma porte ! » Il en a prévenu très aimablement le maire, qui en tremble encore et n'a pas osé s'y frotter.

« Le plus joli, c'est que notre particulier a avisé également la gendarmerie de ses intentions belliqueuses ; la *femme d'un gendarme aurait, dit-on*, été si émue de ces menaces qu'elle aurait supplié son mari de donner sa démission !

Les choses en sont là.

Sauveteurs à quatre pattes. — Dans sa séance solennelle de lundi, à Paris, la Société protectrice des animaux a accordé une mention spéciale à deux lauréats à quatre pattes : un lévrier slougui et un terre-neuve, déjà médaillés par la Société française de sauvetage. Le lévrier R'Osail, a arraché une jeune fille à un sanglier qui allait la tuer. La terre-neuve Taïa a sauvé le *frère* de la jeune fille qui, en fuyant le sanglier, était tombé dans un étang au milieu des plantes aquatiques.

Pourquoi les mouches se frottent-elles le nez. — On connait le piquant manège des mouches qui, après avoir voleté, se livrent à des exercices qui rappellent la toilette des chats. Elles frottent leurs pattes les unes contre les autres et les passent alternativement sur chacune de leurs ailes.

Longtemps on a cru que c'était là simplement des soins de propreté. Mais, d'après de patientes études au microscope, Emerson vient de démontrer qu'il en va autrement. Il a découvert que sur les mouches vivent quantité de parasites d'une petitesse extrême et qu'en promenant sa trompe et ses pattes sur les différentes parties de son corps la mouche a pour but de ramasser ces animalcules en boulettes et de les avaler comme pilules.

La mouche est elle-même punie, et l'araignée la mange... pour la punir.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE L'AVEYRON

Audience du vendredi 18 juin.

Assassinat de M. Watrin

L'audience a été ouverte à huit heures dix. L'affluence est toujours très grande. L'attitude des accusés ne s'est point modifiée depuis l'ouverture des débats. Ils sont en apparence assez indifférents à ce qui se passe devant eux. Le jeune Caussanel rit souvent : la femme Pendariès pleure quelquefois; les accusés se cachent une partie du visage dans leur mouchoir. Il parait qu'ils craignent qu'on ne dessine leurs traits.

On entend les témoins qui déposent sur les faits relatifs à Granier, Chapsal, Puech et la femme Phalip. La plupart de ses dépositions sont insignifiantes. Plusieurs témoins déclarent ne rien savoir. Après une courte suspension, l'audience est reprise à 10 h. 20. On entend *plusieurs délégués mineurs*, parmi lesquels Soubrié, qui se plaignent vivement de la Compagnie. Elle diminuait successivement les prix, disent-ils, et comme aucun prix n'était fait à l'avance les ouvriers étaient *forcés de prendre ce qu'on leur offrait*.

M. Petitjean, administrateur délégué de la Compagnie, est appelé. (Mouvement d'attention).

M. le Président. — *Quelles étaient les fonctions de M. Watrin ?*

M. Petitjean. — Il me suppléait à Decazeville, ou je n'étais que neuf mois sur douze. C'était un homme très discipliné, un modèle d'exactitude et de travail.

M. le Président. — La compagnie n'est-elle pas intervenue dans les élections ? N'a-t-elle pas renvoyé des ouvriers ?

M. Petitjean.—Vraiment, je m'étonne que l'on articule un tel grief. Nous ne nous occupons pas de politique. Nous avons renvoyé des ouvriers, il est vrai, *mais la politique est étrangère à cette mesure*. M. Watrin s'occupait d'industrie et non de politique.

M. le président. — Donnez-nous des indications sur les causes de la grève qui a éclaté le 26 à Paleyret ?

M. Petitjean.— Les ouvriers de Paleyret gagnaient de 100 à 110 fr. par mois ; je ne m'explique pas que *touchant un pareil salaire, ils aient pu se mettre en grève*.

M. le président.— Quelles sont les causes de la mort de M. Watrin.

M. Petitjean.— M. Watrin était très communicatif ; il aimait à s'instruire auprès des ouvriers ; il causait avec eux, leur demandait comment ils vivaient, s'entretenait du prix des denrées. Cet esprit d'investigation a pu faire croire aux ouvriers qu'il les interrogeait pour pouvoir diminuer leur salaires. La Société coopérative a été une cause directe de la grève.

M. Watrin avait des habitudes d'économie ; il s'efforçait d'assurer du travail aux ouvriers. C'était sa constante préoccupation.

Mᵉ Léon Renault. — On a dit qu'il n'y avait pas de *caisse de retraites pour les mineurs de Decazeville*. M. Petitjean pourrait-il nous instruire sur ce point ?

M. Petitjean. — C'est M. Watrin et moi qui avons fondé une caisse de retraites, il y a quatre ans ; elle est alimentée par la Compagnie, non par les ouvriers; elle grève notre budget de 48.000 francs par an. C'est une charge pour nous.

M. Petitjean donne *ensuite des détails sur la Société* de secours mutuels, qui assure aux ouvriers malades des soins et des médicaments gratuits.

M. Léon Renault. — Combien y a-t-il d'ouvriers dans le conseil d'administration de cette caisse de secours?

M. Petitjean. - Dix-sept ouvriers sur vingt-six personnes dont ce conseil se compose. Cette Société assure *la gratuité du chauffage aux veuves des ouvriers* blessés. Si nous additionnons tout ce que la Compagnie donne à cette Société, tout ce qu'elle dépense en œuvres de bienfaisance, on arrive au chiffre de 205.000 francs.

Mᵉ Léon Renault, — M. Watrin n'insistait-il pas pour que l'on maintînt le salaire des ouvriers a un taux suffisant?

M. Petitjean. —M. Watrin cherchait à faire les économies les plus méticuleuses sur la matière pour que le salaire de l'ouvrier fut respecté,

Mᵉ Léon Renault. — La compagnie aurait-elle autorisé ses ingénieurs à ne pas tenir les engagements qu'ils prenaient avec les mineurs relativement à l'indemnité d'avancement?

M. Petitjean. — Non. Les contrats ont été modifiés, non pas pour abaisser les prix, mais pour les élever. Je défie qu'on prouve qu'une diminution de salaires ait été pratiquée dans de pareilles conditions. *Le maire de Firmy reconnait qu'il avait été trompé à cet égard.*

Midi sonnant, l'audience est levée.

Mᵉ Laguerre déclare qu'à la reprise, à deux heures, cette après midi, il demandera que les délégués des mineurs soient confrontés avec M. Petitjean.

Rodez, 18 juin. — La cour rentre en audience à deux heures.

Le président a du faire évacuer une partie de la foule par les huissiers et les gendarmes pour permettre aux avocats et aux témoins entendus de trouver place. M. Petitjean continue sa déposition ; il donne des détails sur les relations de la compagnie avec les autorités municipales. Ces relations ont toujours été excellentes. Il termine en exprimant ses regrets que la gendarmerie ne soit pas intervenue dès le début de l'incident du 26 janvier.

M. Blazy, ingénieur, fournit des explications techniques sur le travail dans les mines.A la suite de ces dépositions plusieurs témoins délégués mineurs sont rappelés et contestent vivement le chiffre donné par M. Blazy. M. Mital, ingénieur ordinaire des mines, fait une très longue déposition dans laquelle il établit une comparaison entre la situation des ouvriers à Decazeville et celle des ouvriers dans les autres mines. La comparaison, suivant le témoin, est toute en faveur de la compagnie de Decazeville. L'audience est *suspendue et reprise à 4 h. 3|4*.

Mᵉ Aubin, avocat de la partie civile, prend la parole.Après avoir retracé les scènes du 26 janvier, il fait le panégyrique de M. Watrin, fils d'un modeste tailleur de Metz. Mᵉ Aubin montre M. Watrin enfant, *s'élevant par un travail persévérant*, puis, parvenu à l'âge d'homme, à l'époque de la guerre de 1870, animé des sentiments du plus grand patriotisme et enfin arrivé à la maturité de l'âge *mourant* victime de son devoir. La péroraison de Mᵉ Aubin produit une vive impression.

L'audience est levée à 5 h. 1|4 et sera reprise à 8 h. *précises*.

Mᵉ Léon Renault prendra alors la parole.

Rodez, 18 juin, soir. — A la reprise de l'audience Mᵉ Léon Renault a pris la parole et fait un récit remarquable de la journée du 20 janvier, en évitant d'accabler les accusés, mais en émotionnant vivement l'auditoire.

Rodez, 18 juin. — Mᵉ Léon Renault, après un bel éloge de M. Watrin, a représenté la Compagnie des mines comme très libérale et démontré les grands avantages que les sociétés coopératives établies par elle procuraient aux ouvriers.

Il termine en disant que certaines responsabilités qui échappent à la justice sont clouées au pilori par la conscience publique.

L'audience est levée à 10 heures 3|4.

CHOSES & AUTRES

Boutade d'un monsieur qui a lu Swift — ou plutôt qui a perdu quelques louis à Longchamp.

— *Une chose prouve la supériorité du cheval sur l'homme* : c'est que, quand des hommes courent, les chevaux ne s'assemblent pas pour les regarder, et ne parient pas sur eux.

⁂

— Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ?

— Oui, mon président, je désire qu'on m'applique la nouvelle loi.

— Je ne comprends pas.

— Je demande qu'on m'expulse. Je suis d'Orléans.

⁂

Une dame créole à la nourrice noire qui donne un bain à son enfant :

— Vous devriez prendre le thermomètre, pour connaître la température de l'eau.

— Quoi faire ?

— Pour savoir si l'eau est trop chaude ou trop froide.

— Pas besoin tout ça ! Si enfant vient rouge, eau trop chaude ; si enfant vient bleu, eau trop froide !

REVUE DES MODES

Paris, 17 juin.

Le Grand Prix! voilà le mot magique qui a troublé tous les esprits pendant plus d'une semaine.

On a voulu des toilettes spéciales pour ce grand jour, des créations hors de pair, des nouveautés saillantes. Et chacune de nos élégantes a tenu à honneur d'inaugurer ce jour-là quelque chose qui n'ait point été vu et dont pût s'occuper la chronique.

Au milieu de ce tourbillon de jolies femmes, parmi cette exposition animée des toilettes les plus élégantes et les plus séduisantes, il en est quelques-unes que nous avons crayonnées.

La première, une merveille de fraicheur et de goût, se compose d'une jupe de sicilienne vert-amande, ample et badinée. Le bas est entaillée de manière à former des bouclettes repliées sur elles-mêmes et montrant un doublure de surah Ophélie. La tunique est en crêpe soufre, très haut retroussée près des hanches, sous un nœud en ruban de faille Ophélie, formant une garniture coquette. Le corsage, en crêpe soufre, est décolleté sur un corsage plat, en sicilienne amande, formant transparent. Il est légèrement ample et coulissé sur le devant et dans le dos, et deux nœuds de ruban Ophélie maintiennent l'ampleur sur chaque épaule. Avec cela un grand chapeau de paille d'Italie voilé de tulle point d'esprit soufre et garni de nœuds en ruban Ophélie.

Quel joli modèle, et bien digne du grand nom dont il était signé.

Une autre toilette est en belle soie bouton d'or pékinée de satin cuivre. La jupe est toute ronde; elle s'ouvre à droite sur une quille de faille bouton d'or vaguée. Par derrière, elle forme un léger pouf rehaussé très haut. Corsage de faille française cuivre. C'est une sorte de jaquette Paysanne, toute ouverte sur un plastron de faille bouton d'or, vaguée comme la quille. Cette jaquette est fermée par un seul bouton au bas de la taille et laisse voir, dans l'écartement des basques, une petite chute de gilet genre Louis XIII, en faille bouton d'or. Manche droite, un peu ample, avec poignet la resserrant dans le bas.

Chapeau paysanne, en paille ajourée, ombrageant le visage avec ses bords cambrées. Comme garniture, un nuage de tulle paille où sont nichés de jolis serins des Canaries.

Nous avons vu encore un nouveau type de vêtement en dentelle noire, un de ces petits vêtements que la mode favorise tant et qui sont si faciles à porter.

Celui que nous avons fait copier pour nos chères lectrices est en dentelle de Chantilly, tout plissé sur les épaules. Il est garni de bandes de velours mousse, cloutées de cabochons en jais noir.

Les bandes scintillantes sont disposées le long des coutures du dos et sur les épaules. C'est un joli modèle, très simple et de très bon ton. On peut le faire avec du velours noir, rubis, bleu-marine ou pensée. Toutes ces combinaisons sont très élégantes.

Puis, c'est une charmante toilette de linon, rayé de filets irréguliers, blancs et mauves. La tunique et le jupon étaient semblables, avec un semis de pensées, disposées en couronne dans le bas, sur quatre rangées. Cette étoffe, qui est très nouvelle et tout à fait coquette, a été innovée par Mˡˡᵉ Réjane, au théâtre du Vaudeville.

Le Chapeau en tulle point d'esprit blanc était garni d'un buisson de pensées.

Ces sortes de linons sont en très grande faveur. On les pose, toujours sur un fond de jupe en soie qui fait transparent, et ils ont vraiment une grande élégance.

Voici une toilette de jeune fille, en batiste, linon rose uni, d'un rose plus frais que les pétales d'une rose de Malmaison, un rose presque argenté, tant les reflets en étaient doux à l'œil.

Cette robe était drapée sur une jupe de tulle d'église, richement brodé au plumetis, ce joli tulle blanc que jeunes femmes et jeunes filles ont emprunté aux garnitures d'autels et aux vêtements des prêtres. Ce joli jupon de tulle brodé avait pour transparent une jupe de taffetas rose qui faisait valoir toute l'élégance du dessin et la légèreté du tissu. Le corsage était ouvert, depuis le cou jusqu'à la taille, sur une guimpe de ce tulle brodé, froncé au cou en bouillonné. Quelques plis du linon encadraient cette chemisette. Tout était resserré à la taille dans une ceinture de velours amaranthe, haute au plus de quinze centimètres.

Un système de lacet la fermait sur le devant et laissait un écart de quelques centimètres pour donner un aspect plus léger à cet arrangement. La manche était garnie d'un petit parement amaranthe.

Le chapeau, en paille ajourée, était doublé de tulle point d'esprit rose. Sur le devant, avec deux nœuds en ruban pointillé rose, deux fauvettes des blés posées sur une branche de bois mort.

Cette garniture est une grande nouveauté de la saison. Elle est originale et d'une charmante fantaisie. D'après nos derniers renseignements, la fleur préférée est la boule de neige que l'on dispose en aigrette surélevée. Elle s'associe à toutes les couleurs de paille et est tout particulièrement jolie sur un chapeau de paille mordorée.

Pour finir, un type d'ombrelle carrée, en dentelle blanche, avec doublure de surah mais. Manche de fantaisie, le tout d'un grâce très originale et très nouvelle.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les décorations de la Légion d'honneur

Paris, 19 juin. — La commission relative aux croix de la Légion d'honneur à accorder dans l'ordre civil s'est réunie à deux heures. Elle a examiné et discuté le projet du Gouvernement tendant à élever le nombre des croix à accorder aux civils. Finalement, elle s'est prononcée contre, alléguant la mauvaise distribution faite par les ministres de ces récompenses honorifiques.

Les prochains voyages des ministres

Paris, 19 juin. — Le général Boulanger se rendra demain à Limoges et le 27 à Valence.

M. Granet quittera Paris vendredi prochain : il présidera, à Clermont-Ferrand, la distribution des prix du concours régional; puis il ira rejoindre le général Boulanger dans la Drôme.

Il sera de retour au ministère des postes le lundi suivant.

M. Baïhaut ira inaugurer, les 4 et 5 juillet, la *ligne du chemin de fer de Paris à Bordeaux* par Château-du-Loir, Saumur, Niort et Saintes.

Banquets et discours à toutes les stations nouvelles.

L'accident du Prince Victor

Paris, 19 juin. — L'accident arrivé au Prince Victor n'a eu aucune suite fâcheuse; le docteur Danet s'est borné à faire une incision dans une légère tumeur qui s'était produire à la pommette de la joue gauche. Mais l'état du Prince est aussi satisfaisant que possible.

Un procès de presse

M. Armand Mariotte, directeur du *Pilori*, a été mandé devant le juge d'instruction pour ses derniers articles : Vive le coup d'Etat ! et A bas la République !

L'affaire de Panama

D'après le *Voltaire*, on annonce déjà que plusieurs incidents se produiront à la tribune lorsque la question de Panama sera soulevée.

On affirme de bonne source que le gouvernement s'en désintéressera, et qu'il laissera à la Chambre sa pleine liberté d'action.

La grève d'Annonay

Annonay, 19 juin. — Les nouvelles de cette région font craindre que la grève, déclarée dans l'usine de maroquinerie de M. Franc, ne prenne une tournure plus inquiétante.

Elle aurait donné lieu, dans la journée d'hier, à des incidents de nature à troubler l'ordre et à inspirer de vives craintes.

Le préfet a quitté Privas et s'est rendu en toute hâte à Annonay, à la suite d'avis qui lui ont été transmis de cette ville.

Bâtiment attaqué par des pirates

Londres, 19 juin. — On mande de Penang, le 18 juin, que des pirates d'Achon ont attaqué un steamer hollandais. Après avoir tué le mécanicien en chef et l'officier en second, ils ont emmené en captivité le mécanicien adjoint, le capitaine et sa femme.

Les deux mécaniciens sont anglais.

La campagne électorale de M. Gladstone

Edimbourg, 19 juin.— M. Gladstone a prononcé un discours dans la soirée devant un immense auditoire composé des électeurs du Midlothian.

Depuis que la question du *Home-Rule* est posée l'orateur a acquis la conviction que le vote du peuple, tendant à rendre justice à l'Irlande, aura raison des divisions déplorables des chefs du parti libéral, mais il est à désirer, dans l'intérêt général, que cette *longue discussion soit promptement* résolue.

M. Gladstone adjure le peuple anglais se prononcer catégoriquement et avec franchise sur cette importante question, sinon, au milieu de la confusion déplorable des partis qui aurait lieu, on aurait le spectacle des affaires publiques interrompues, de la confiance générale ébranlée et de l'ordre social menacé en Irlande.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Les grèves en Belgique

Bruxelles, 19 juin.— La moitié des grévistes de Mons ont repris le travail.

On a arrêté le nommé Plenu qui, vêtu d'un pantalon rouge et d'un bonnet phrygien, a jeté des outils dans le canal.

De nombreuses patrouilles circulent dans les rues.

Une explosion de dynamite s'est produite à Gilly près de la maison du directeur.

Une sentinelle a tire un coup de fusil sur l'auteur de cet attentat, mais ne l'a pas atteint.

Le conseil des ministres

Paris, 19 juin. — Au conseil des ministres, tenu dans la matinée, M. Sadi-Carnot a communiqué le projet tendant à modifier les régimes des caisses d'épargne et à régler leurs rapports avec l'Etat. Les fonds provenant des dépôts seront employés en faveur de l'Etat ou garantis par l'Etat. Une commission en surveillera l'emploi sous le contrôle du ministre des finances.

Le total des versements et remboursements ne devront pas excéder 2,000 francs par déposant. Le taux de l'intérêt servi par les caisses d'épargne est fixé à 3 fr. 25 0|0.

M. Develle demandera à la Chambre d'ajourner à la session d'hiver la discussion de la proposition relative à l'élévation des droits sur les céréales, la loi votée précédemment n'ayant pas encore rendu tous ses effets.

La loi de proscription au Sénat

Paris, 19 juin.— La commission sénatoriale de l'expulsion des princes, s'est réunie, à 3 heures, pour entendre la lecture du rapport de M. Béranger. Dès qu'il sera approuvé le rapporteur le déposera sur le bureau du Sénat et la lecture en sera demandée. Après quoi la discussion sera fixée à mardi.

On dit que ce rapport est très court et qu'il se borne à exposer les motifs du rejet du projet de la Chambre.

Une nouvelle tempête

Le *New York Hérald* annonce qu'une dépression barométrique traversant l'Atlantique gagnera la France entre le 23 et 27 courant.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du Samedi 19 juin

Présidence de M. Floquet, président

La Chambre adopte d'urgence les projets règlant les conditions d'engagements volontaires par les jeunes gens sortant ou non de l'école des novices.

L'ordre du jour appelle la reprise de la discussion sur les sucres.

M. Rouvier dit que la question n'est pas purement économique, mais qu'elle a un caractère politique, car le suffrage universel est seul compatible avec le principe du libre échange.

La surtaxe sur les sucres est la création d'une véritable dîme. (Protestations).

L'orateur attaque violemment les régions industrielles du Nord qui ne vivent, dit-il, que grâce aux largesses du Trésor. (Protestations à droite).

Il rappelle les origines de la loi de 1884 et les péripéties qu'elle a subies avant d'être votée. M. Rouvier critique surtout la surtaxe non remboursable parce que les sucres ne font que transiter en France pour être réexportés après avoir alimenté le travail national.

Il ajoute que M. Méline avait promis que l'application ne durerait pas plus de 2 ans et c'est aujourd'hui le même M. Méline qui réclame une aggravation de la loi.

L'orateur soutient de nouveau que les fabricants de sucre depuis l'établissement de la surtaxe ont pu réaliser des bénéfices de 100 0|0. Si toutes les fabriques n'ont pas prospéré, c'est qu'on s'est livré à une spéculation effrénée.

M. Rouvier nie que l'industrie sucrière soit en souffrance.

La séance continue.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 19 juin 1886

Présidence de M. Le Royer

Ouverture à 2 heures.

M. le général Pélissier dépose un rapport sur le projet relatif à la proportion des nominations à faire dans l'ordre de la Légion d'honneur pour l'armée territoriale.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur les sociétés *de secours mutuels*. Sur l'article 11 l'amendement Bozérian déterminant les déplacements que peuvent faire les sociétés est adopté avec la modification suivante par M. Sarrien :

« Des placements pourront être également faits aux caisses d'épargne et à la caisse des dépots et consignations.»

L'article 11 est adopté ainsi que les articles 20 et 22.

Il en est de même de l'article 23, après les observations de M. de M. Gavardie.

La séance continue.

Renseignements sur le service des Postes

Papiers d'affaires

Ce que l'on entend par papiers d'affaires. — On désigne, en général, sous le nom de papiers d'affaires, toutes les pièces, tous les documents manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie, à la main, qui n'ont pas le caractère de correspondance actuelle et personnelle. Ex. : les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers ministériels, les lettres de voiture et connaissances, les factures, les différents documents de service des compagnies d'assurance, les copies ou extraits d'actes sous seing privé écrits sur papier timbré ou non, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits d'ouvrages *expédiés isolément*.

Conditions d'admission des papiers d'affaires. — Les papiers de commerce ou d'affaires doivent être placés sous bandes mobiles ou sous enveloppe ouverte et conditionnés de manière à pouvoir être facilement vérifiés; ils doivent, en outre, être affranchis au départ au moyen de timbres-poste, et ne contenir aucune lettre ou note ayant un caractère de correspondance.

Factures pour l'étranger. — Les factures pour l'étranger sont considérées comme papiers d'affaires et sont passibles de la taxe minimum de 25 centimes jusqu'à 250 grammes.

Maximum de poids des papiers d'affaires. — Le poids maximum est de 2 kilogrammes.

Dimensions des papiers d'affaires. — Il n'est fixé aucune limite de dimensions pour l'envoi des papiers d'affaires pour l'étranger. On doit donc recevoir à l'affranchissement sous la seule condition de poids, des papiers d'affaires, *quelle qu'en soit la longueur.*

Minimum et progression d'affranchissement des papiers d'affaires. — Le minimum d'affranchissement est fixé à 25 centimes (port d'une lettre) jusqu'à 250 grammes, de 250 gr. à 2 kilog. on ajoute 5 centimes par 50 grammes ou fraction.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE FRANÇAISE de l'étranger et des colonies. — Directeur, M. Edouard Marbeau, 48, Cours-la-Reine, à Paris. — Sommaire du nº 18, juin 1886. -- Corée. Le roi et le gouvernement. Mœurs et coutumes. Les missionnaires. Les traités, par A. Soulange-Bodin. — Le sinistre de l'Orégon. Proposition pour prévenir les abordages (planches expliquant les causes du sinistre), par Le Nocher. — Arménie. Revendications des Arméniens (suite), par Jean Broussali. — Exposition coloniale de Londres. Les colonies australiennes, par H. de la Martinière. — Slovènes et Croates. Impressions de voyage (suite). Agram et les Croates, par A. Rivière. — Salon de 1886. Peintres étrangers, par P. Chassaigne de Néronde. — *Correspondances et nouvelles*. — Sénégal. L'attaque de Bakel, Epilogue, par le Dʳ Colin. — Correspondance de Londres, par H. de la Martinière. — Java. Itinéraire suivi par M. H. Krafft (avec carte). — Bosnie. Correspondance de Serajevo. — Activité commerciale allemande. — Société de géographie de Paris et Société de géographie commerciale. — A travers la Chine, d'après M. Léon Rousset. — Nouvelles diverses. Tunisie : rapatriement des troupes. Congo, Siam. — Planches explicative du sinistre de l'Orégon. — Carte de l'île de Java.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 707ᵉ livraison (19 juin 1886). Texte : Rouzétou, par S. Blandy. — La vertu en France : La cousine, par Maxime Du Camp de l'Académie française. — L'année des vendredis, par A. Bertalis — La tante Derbier, par Mᵐᵉ Chéron de la Bruyère. — La photographie *en voyage*, par Louis Rousselet.

Dessins de : Ed. Zier, Tofani, Myrbach.

Bureaux à la librairie Hachette et Cᵉ, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COMPTOIR DE CHANGE

Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place

Emile VION

Maison de confiance connue et fondée à Lille en 185…

ACHAT ET ESTIMATION

d'or, d'argent et de diamants

CONSEIL A SUIVRE

AU PRIX DE 150 FRANCS

On peut acheter les obligations 3 0|0 du CRÉDIT FONCIER, émission 1885, remboursables à 500 fr. et participant chaque année à **6** tirages. A chaque tirage : 1 lot de **100,000** fr.; 1 lot de **25,000** fr.: 6 lots de **5,000** fr.; 45 lots de **1,000** fr.

Vendre les Obligations Lille 1860, 1863, Anvers 1874, 1882, Bruxelles 1879, qui, toutes, perdent au remboursement 6 à 14 fr., *tandis que les Obligations Foncières gagnent toujours au remboursement* **50 francs.**

N. B. — Les obligations foncières sont libérées de trois versements.

COFFRES-FORTS

incombustibles

Système BAUCHE, de Reims

Nouveau système à plaques d'acier de 50 m|m, blindant les portes et tout le système de fermeture.

S'adresser chez J. GRIAUX, dépositaire, 29, rue Blanchemaille, Roubaix.

C'EST LUNDI que commencera la grande mise en vente de FIN DE SAISON, AU BON MARCHÉ, A LILLE. --- De réelles occasions se trouveront à chaque comptoir.

NOTA. — La clientèle de la maison du **BON MARCHÉ, A LILLE**, a déjà pu se convaincre que les rabais annoncés **sont toujours réels**. C'est à cette seule raison que toutes ses mises en vente doivent leur succès. 12888d

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, bufile, corne blonde, ivoire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les jours.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppressions, langueurs, congestions, névralgies, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès. 100,000 cures y compris celles de Mᵐᵉ la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Mᵐᵉ la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 cent. le repas. — Aussi la « *Revalescière chocolatée.* » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boites de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Dépôts à Roubaix, Desfontaine, épicier; Morelle-Bourgeois, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cᵉ (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris. 12731

COMMERCE

LAINES

Le Havre, 19 juin, 9 h. 10 matin.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy)

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages 1,362 balles de La Plata ; 194 balles Rio.

Grandes ventes aux enchères et à main ferme : 889 balles de La Plata, à prix en hausse, moyenne 5 centimes ; 194 balles Rio-Grande, à 1675.

Stock 1,248 balles de Buenos-Ayres ; 211 balles de Montevideo ; 1,562 balles de Russie.

ANVERS, 18 juin.

On a vendu 71 balles de laine La Plata suint.

PARIS, 18 juin.

Aucun changement à signaler dans les affaires ; le mouvement de hausse s'accentue avec plus de fermeté, spécialement sur la matière brute, qu'elle qu'en soit la provenance.

On rencontrerait plutôt de la résistance sur les prix de la laine transformée, soit en lavé, peigné, blousses, ainsi que sur les fils.

Voici le prix des laines sur notre place, avec affaires calmes :

Laines longues. — Métis. 1 fr. à 1.20 ; bas-fin, 90 cent. à 1 fr. ; haut-fin, 80 à 90 cent. ; communes 60 à 80 cent.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 19 juin.

Ventes : 355 balles. Marché calme.

LIVERPOOL, 19 juin.

Ventes : 8,000 balles. Marché languissant.

NEW-YORK, 18 mai.

Middling Upland, 9 1|8. Ventes 1,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, samedi 19 juin.

(Dépêche spéciale)

	18 juin 11 h.	18 juin 4 h.	19 juin 11 h.		18 juin 11 h.	18 juin 4 h.	19 juin 11 h.
Juin.	56 7|8	57 .|.	57 .|.	Déc..	58 5|8	58 1|2	58 1|2
Juill.	56 7|8	57 .|.	57 .|.	Janv.	58 5|8	58 3|4	58 3|4
Août.	57 1|8	57 1|2	57 1|2	Fév..	58 5|8	59 .|.	59 .|.
Sept.	57 5|8	58 .|.	58 .|.	Mars.	58 7|8	59 1|4	59 1|4
Octo.	58 1|8	58 3|8	58 3|8	Avril.	.. .|.	.. .|.	.. .|.
Nov..	58 1|8	58 1|2	58 1|2	Mai...	.. .|.	.. .|.	.. .|.

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange

NEW-YORK, vendredi 18 juin (Clôt.)

Ventes : 55,000 balles. Marché calme, mais soutenu.

Recettes 1,000 balles, contre 1,100 en 1885, et 900 en 1884.

Total de la semaine : 27,000 balles, contre 2,900 en 1885 et 4,700 en 1884.

Juin	9 07	Octobre	9 01	Février	9 15
Juillet	9 12	Novembre	8 96	Mars	9 24
Août	9 23	Décembre	8 99	Avril	. ..
Septembre.	9 12	Janvier	9 06	Mai	. ..

Télégramme communiqué par M. Léon CLERC :

LIVERPOOL, 19 juin, 11 h. 45, matin.

Ventes : 8.000 balles Marché calme, 1|64 de baisse.

Cotations : Juin-Juillet 5 1|64. — Juillet-Août 5 2|64. — Août-Septembre 5 4|64. — Septembre-Octobre 5 1|64. — Octobre-Novembre 4 61|64. — Novembre-Décembre 4 60|64. Décembre-Janvier 4 60|64.

TISSUS ET FILÉS

Avis intéressant pour le commerce de Roubaix — M. Kessler, cité Rougemont, a des ordres en tissus fantaisie et nouveautés soieries. — MM. Benéditte et Rigolet, 17, faubourg Montmartre, ont des ordres en tissus fantaisie et haute fantaisie pour dames et enfants. — M. Kampmann, 13, rue Richer, a un acheteur en tissus, soieries et nouveautés pour hiver. — M. Van Bergen, 2, rue d'Uzès, achète les tissus et articles lainage, etc. — M. Bemberg, 15, rue Grange-Batelière, attend un acheteur en nouveautés soieries. — M. G. Schmidt, 3 rue Martel, achète les soieries fantaisies, les tissus, lainages pour robes de dames de la saison d'été. — MM. Perrissin et Gauthier 28, rue Grange-Batelière, achètent les tissus fantaisie et hautes nouveautés soieries pour dames. — M. Salmon Coquet, rue des Petites-Ecuries, achètent les tissus nouveautés et articles divers pour dames. — M. Wedeles, rue Laffitte, 47, achète les tissus; a des *ordres*. — M. Guenin, *rue Meslay*, achète les nouveautés diverses pour hommes et dames.

SEDAN, 15 juin

Depuis le 6 juin, Sedan est en pleine fête (concours régional) : *arrivée du ministre* Develle, conférences par M. Jacquemard, député, Jovis, aréonaute, etc.

Des fêtes et concours de gymnastique, concours de pompes à incendie, grand festival de musique, etc., tout cela arrosé par passablement de pluie.

Les affaires ont donc été momentanément oubliées ou négligées; cependant, quelques maisons ont vendu quelques façonnés d'été et de demi-saison, quelques pièces de drap lisse et quelques flanelles.

Certaines maisons de la place transforment leur fabrication ; on travaille beaucoup en ce moment, pour l'exportation, des tissus légers pour l'Amérique.

Nos voisins les Belges ont reçu, ces jours-ci, quelques ordres au détriment de la fabrication allemande qui avait l'habitude de fournir à ces maisons 5.000 coupes de 22 à 24 mètres.

Mouvement commercial du 29 mai au 4 juin :

	Draperie		Laines
1885...	47.901 kil.	Arrivages..	66.012 kil.
1886...	42.919 —	Expéditions	48.654 —

On peut voir, par ces chiffres, que la mise en filature augmente sensiblement.

MARCHÉS ANGLAIS

KURRACHEE 22 mai.

Les avis décourageants des ventes de laine de Liverpool ont ébranlé sérieusement les affaires. Quelques lots seulement de Kandlar, on changé de mains à Rs 228 per maund.

Bicaneer nominal Rs. 25 à Rs 26, Pak Pattan. Rs 17 à Rs 20, Khandahar, 22 à 23 Rs. Damunee 17 à 19 Rs. Rhelat, non lavée 11 à 13 ; dito lavée 18 à 20. Ferozepore 16 à 18. Shaw 9 à 12 Rs, par maund de 82 lb.

BRAMPTON, 16 juin.

Foire de laine. — A cette foire, composée de toisons de l'intérieur, la quantité de laine disponible était insuffisante et défectueuse. Peu de demande sur les échantillons offerts. Brebis « cheviot » 8d: mi-élevés 8d à 8 1|2d. Les fermiers ont demandé 10d pour les « cheviot hoggs », mais les acheteurs n'ont offert que 9d à 9 1|2d, Pour les croisés on a demandé jusqu'à 9d, mais 8d seulement ont été offerts par les négociants. On s'attend à une tombée de valeurs.

LEICESTER, 16 juin.

La demande est bonne pour les meilleures sortes de laines du pays, et les affaires traitées depuis la reprise des affaires et la fin des vacances, sont stables et à pleins prix. Les courtes toisons demi-lustre, sont encore en faveur à prix fermes, la demande s'améliore pour les laines douces. Les nouvelles tontes doivent arriver prochainement ; peu de nouvelle laine a été vendue jusqu'à présent, par suite de quelques différends survenus dans les valeurs. Les *teneurs* et producteurs assurent que tout changement, s'il en survient, doit être en leur faveur, et refusent par conséquent, de vendre aux prix courants, préférant attendre que les grandes ventes prochaines aient fixé les prix définitivement. Les affaires traitées sont fermes et saines ; la perspective est meilleure ; le marché des filés est animé, les filateurs sont bien sous contrat, pr d'importants ordres.

PARTIE MARITIME

Parti de Barcelone le 11 juin : steamer espagnol *Pelayo*, capitaine Fernandez, pour La Plata, allant charger en laines.

Arrivé à Anvers le 14 juin : steamer allemand *Graf-Bismark*, capitaine Meyer, venu de La Plata avec laines à ordres.

Parti du Havre le 17 juin : steamer *Dom-Pedro*, capitaine Brigault, venu de Dunkerque avec le solde de son chargement de laines, est reparti pour La Plata où il reprendra en retour des laines.

A suivi de Saint-Vincent, (Cap-Vert), le 14 juin : steamer *Ville-de-Ceara*, capitaine Dupuis, des Chargeurs-Réunis, pour le Havre.

Le steamer *Patagonia*, venu de La Plata, est reparti le 13 juin de Saint-Vincent (Cap-Vert) pour Bordeaux.

Hambourg, le 12 juin.— Le steamer allemand *Rio*, allant de Newport au Brésil et à La Plata, et signalé revenu à son point de départ après abordage, n'avait éprouvé que des avaries peu importantes ; son chargement n'a pas souffert.

Dunkerque le 18 juin à 10 h. du matin.

Les arrivages sont peu nombreux. Le steamer anglais *Wandle* a du terminer hier soir le débarquement de sa cargaison de laines et suivra aujourd'hui avec le solde pour la côte anglaise.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, samedi 19 juin.

Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques. — Tendance ferme.

	18 juin	19 juin		18 juin	19 juin
Disponible.	46 40	47 10	Juill.-Août	47 30	48 10
Juillet	47 ..	47 75	4 derniers..	48 50	49 25

Marque Corbeil...... .. 49 ..

Circulation : 5 100

Blés. — Tendance ferme.

Disponible...	21 ..	21 80	Juill.-Août	21 50	21 90
Juillet	21 25	21 75	4 derniers	22 25	22 60

Seigles. — Tendance soutenue.

Disponible...	13 80	14 ..	Juill.-Août	14 10	14 25
Juillet	13 90	14 ..	4 derniers..	14 60	14 75

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cᵉ, représentés à Roubaix par M. Jules CAUET.

NEW-YORK, vendredi 18 juin (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Juin ..	44 .|.	Déc	.|.	Juin ..	33 3|4	Déc	.|.
Juill ..	45 .|.	Jan	.|.	Juil..	35 .|.	Janv..	.|.
Août ..	45 1|4	Fév	.|.	Août ..	36 1|4	Fév	.|.
Sept...	46 .|.	Mars ..	.|.	Sept...	37 .|.	Mars	.|.
Octob..	.. .|.	Avril..	.|.	Octob..	.. .|.	Avril..	.|.
Nov...	.. .|.	Mai	.|.	Nov	.. .|.	Mai	.|.

Froment

Juin...	83 1|4	Déc...	88 1|2	Juin...	72 .|.	Décem	.|.
Juillet.	83 3|4	Janv..	89 1|2	Juil.	73 .|.	Janv..	.|.
Août...	84 1|4	Fevr..	90 3|4	Août..	74 1|2	Fevr..	.|.
Sept....	84 3|4	Mars..	91 3|4	Sept...	75 3|4	Mars..	.|.
Octobre	86 1|4	Avril..	92 3|4	Octob.	.. .|.	Avril..	.|.
Nov....	87 1|4	Mai....	93 3|4	Nov	.. .|.	Mai	.|.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 19 juin.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. pre.				
Colza	.. ..	50 ..	16 ..	18 ..	15 ..	16 25
Huile épur.	.. ..	59 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b.g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	14 ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	62 ..	21 ..	22 ..	26 ..	26 50
Lin étrang.	.. ..	50 ..	18 ..	20 ..	22 .	24 50
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	14 ..	.. ..
Cameline	.. ..	.. ..	14 ..	16 ..	14 ..	15 ..

Huile épurée pour quinquet, 56 .. à .. .. fr. l'hect.

PARIS, samedi 19 juin.

(Dépêche spéciale)

Huile de colza. Ferme.

	18 juin	19 juin
Courant	54 .	54 ..
Juillet	54 25	54 25
Juillet Août	54 50	54 50
4 derniers..	56 25	56 25

Huile de lin. Ferme.

	18 juin	19 juin
Courant	52 ..	52 ..
Juillet	52 ..	52 ..
Juillet Août	52 ..	52 ..
4 derniers..	52 25	52 25

ALCOOLS

PARIS, samedi 19 juin.

(Dépêche spéciale)

Spiritueux. — Tendance *ferme*.

	18 juin	19 juin	C. de clôture
Courant	45 ..	45 75	45 75
Juillet	45 ..	46 ..	46 ..
Juillet Août	45 25	46 25	46 25
4 derniers .	43 75	44 50	44 50